

Droit fiscal, dernières actualités

Cours Synthèse de 1 jour - 7h

Réf : ADF - Prix 2024 : 850€ HT

Ce stage vous permettra d'analyser les différentes dispositions législatives en matière de droit fiscal (impôts directs, TVA...) ainsi que leurs conséquences sur les entreprises et les personnes. Il vous présentera leurs évolutions récentes et les jurisprudences qui leur sont associées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Identifier les évolutions récentes du droit fiscal et les jurisprudences associées

Analyser les évolutions législatives en matière d'imposition et de TVA

Comprendre les impacts des dispositions législatives les plus récentes sur son activité

Anticiper les principaux projets de réforme en matière de fiscalité

ECHANGES

Exposé, études de cas et échanges.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 03/2021

1) Les principales actualités relatives aux impôts directs

- Rappels essentiels.
- Le calcul du résultat fiscal.
- La gestion des déficits : point sur la jurisprudence de 2016.
- L'abandon de créances à caractère financier.
- Les crédits d'impôts.
- L'imposition des groupes intégrés.
- La gestion des plus-values : les nouveautés du régime des plus-values immobilières.
- L'évolution de la contribution économique territoriale.

2) Les évolutions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

- La taxe sur la valeur ajoutée. Contexte et environnement.
- Les modifications du champ d'application.
- Les évolutions des taux.
- Les règles de territorialité pour les biens et prestations de services.
- L'autoliquidation pour les importations.
- Les différentes bases d'imposition.
- Les règles du droit à déduction.

3) Les autres actualités du droit fiscal

- Les dernières jurisprudences significatives.
- Les changements relatifs aux procédures fiscales.
- Les dispositions nationales et européennes contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Les actualités du contentieux fiscal.
- La Loi de finance 2020 : taxe sur les bureaux, CIR, suramortissement...
- Les projets de réformes.

PARTICIPANTS

Comptables, fiscalistes, avocats, directeurs administratifs et financiers, gestionnaires de patrimoine et toute personne désirent se tenir informée de l'actualité fiscale.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Les évolutions liées à la Covid-19.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 04 oct.